



Arnaque marketplace

Par maxmis

Bonjour, je fais appelle à votre aide car je suis victime d'une arnaque.

j'ai commandé le 21/08/2020, une clé pour le logiciel adobe. Celle-ci a fonctionné, mais la société adobe m'a ensuite contacté 3 mois plus tard pour me signaler que la clé était frauduleuse, et a donc coupé mon abonnement.

Mes questions sont les suivantes :

- Adobe a-t-il le droit de révoquer une clé 3 mois après l'avoir accepté ?
- Puis-je me retourner contre le vendeur de la clé qui se trouve être un professionnel en France, et qui reste muet à mes relances ?

Je vous remercie par avance de toute aide que vous pourrez m'apporter.